

Volume 18 no. 2
Décembre 2022

7245, rue Clark, bureau 305, Montréal
(Québec) H2R 2Y4
Tél. : 514 499-1130
Sans frais : 1 877 499-1130
agfmq@agfmq.com
agfmq.com

SOMMAIRE

Mot de la présidente	1
Retour sur le colloque 2022	3
Retour sur le webinaire d'octobre	3
Présentation information financière	4
Colloque 2023	5



MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté de prendre la présidence du conseil d'administration de l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec. Je remercie les membres pour leur confiance et je m'engage auprès d'eux à poursuivre le travail de mes prédécesseurs. De plus, je tiens à remercier Nathalie Guérin, qui a su tenir la barre de l'Association avec assurance au cours des dernières années, plus particulièrement pour son dévouement, sa présence et son adaptabilité dans le contexte difficile des deux dernières années.

Il est important pour moi de préserver le dynamisme actuel de nos différents comités. C'est d'ailleurs grâce aux comités du colloque, des partenaires et de la formation, que nous avons eu le plaisir de tenir le colloque annuel 2022 en personne. Sachez qu'ils travaillent déjà activement sur la programmation de l'édition 2023.

Le colloque 2022 m'a fait réaliser à quel point j'étais enthousiaste de vous revoir, ou de faire votre connaissance, afin d'échanger sur nos différentes réalités. D'où l'importance de continuer à faire rayonner notre association. C'est d'ailleurs la mission que s'est donnée le comité du membership.

Nous poursuivons également nos représentations sur les différents groupes du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et sur les groupes de discussions avec différentes associations du secteur municipal afin de vous partager, en partenariat avec le comité des communications, les sujets d'actualités et les nouveautés de notre secteur.

L'ère post-COVID apporte à la réflexion et au changement. L'Association n'y échappera pas. Les membres du conseil d'administration devront faire preuve d'innovation afin de s'adapter à cette nouvelle réalité. Je les remercie pour leur engagement et leur dévouement. Je serai tellement bien entourée, sans oublier l'apport considérable de Nathalie Deneault!

Je suis donc ravi de vous présenter les membres du conseil d'administration 2022-2023 :

AGFMQ INFO\$



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec



Présidente
Jocelyne Montreuil
Ville de Saint-Eustache



1^{re} vice-présidente
Isabelle Maillé
Ville de Boucherville



2^e vice-présidente
Sheina-Fortin Larouche
Ville d'Otterburn Park



Secrétaire
Danik Salvail
Ville de Carignan



Trésorière
Amélie Fafard
Ville de Saint-Bruno-de-
Montarville



Présidente ex-officio
Nathalie Guérin
Régie intermunicipale de
police Richelieu-Saint-
Laurent



Pierre R. Charron
Ville d'Hudson



Julie Courteau
Ville de Waterloo



Sylvie Gosselin
Régie intermunicipale de
sécurité incendie de la Vallée-
du-Richelieu



Isabelle Hébert
Ville de Montréal



Nadia René
Ville de Candiac



Stéphanie Tremblay
Ville de La Prairie

Jocelyne Montreuil, MBA, CPA
Présidente

RETOUR SUR LE COLLOQUE 2022

Hé oui, nous nous sommes enfin retrouvés en présentiel les 14, 15 et 16 septembre derniers pour notre colloque annuel après deux ans d'absence physiquement. Nous en étions tous très heureux selon les résultats du sondage obtenus. Tous ont apprécié ces moments passés ensemble à partager nos expériences des derniers mois et à assister à des formations intéressantes.

Nous avons débuté le mercredi avec Madame Dominique Collin sur la « Mise à jour des normes comptables du secteur public », suivi en soirée par les retrouvailles sous le chapiteau. Le jeudi matin fut consacré à la présentation de Monsieur Sébastien Boivin sur la « Tarification (prix de revient) ». Quoiqu'un peu ardue, cette présentation demeure intéressante pour le potentiel qu'elle permet dans notre domaine. Des commentaires positifs ont été relevés et transmis au présentateur qui en a pris note. La présentation de jeudi après-midi avec Madame Marielle Sabourin a remporté un fort succès auprès des participants et suscitée de nombreux échanges. Je suis convaincu, que nous cherchons tous les Tintin, Milou, Tournesol, Dupont et Capitaine Hadock dans nos organisations depuis notre retour. Pour terminer la journée, après un copieux repas, nous avons eu la traditionnelle soirée de clôture qui a permis à plusieurs de libérer le stress des derniers mois et de se défouler en dansant sur une musique entraînante.

Enfin, le vendredi matin nous avons tenu notre AGA suivi de la toujours très attendue rencontre avec les représentants du MAMH, où Mesdames Chastenay et Chrétien ainsi que Monsieur Bouchard, nous ont fait part des travaux réalisés et à venir au Ministère.

Encore une fois nous avons démontré la pertinence d'une rencontre entre collègues afin de partager et échanger sur nos pratiques. Une quarantaine de personnes ont assisté au colloque cette année. J'aimerais adresser un merci particulier à Jean Mignault qui m'a accompagné et assisté dans l'organisation et présentation de cet événement. Son expérience au sein de notre association et de l'organisation de colloque fut appréciée.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain en plus grand nombre et n'oubliez pas, vous êtes les ambassadeurs de notre association. Faites-nous connaître! C'est pour le bénéfice de la communauté financière des municipalités, des villes et des MRC

Pierre R. Charron, CPA, MBA
Co-coordonnateur du colloque 2022

RETOUR SUR LE WEBINAIRE D'OCTOBRE « SAVIEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ DES TRÉSORS CACHÉS DANS VOTRE ADMINISTRATION MUNICIPALE »

Offert en deux demi-journées (11 et 18 octobre) ce webinaire a permis à plus d'une trentaine de participants de bénéficier d'explications sur les concepts de base utilisés pour l'application de la TPS et de la TVQ et les types de fournitures, afin de bien distinguer les sources de revenus taxables, non taxables, détaxées et exonérées de taxes. Évidemment, l'accent a été mis sur les règles applicables aux Villes et Municipalités.

Il a été également question des notions théoriques et pratiques de la TPS et de la TVQ afin de permettre la bonne

gestion des taxes à la consommation et la réduction du fardeau fiscal en optimisant la récupération des taxes payées par les municipalités, par exemple, lors de leurs projets de construction d'Aréna, salles de spectacle, centres multifonctionnels.

Plus de 92 % des répondants au sondage de satisfaction ont mentionné que le sujet répondait à une préoccupation qu'ils vivent dans leur municipalité.

Le comité de formation est déjà au travail afin de préparer la programmation 2023. Nous espérons qu'elle saura toujours répondre à vos besoins et intérêts.

Afin de s'en assurer, nous accueillons toujours avec beaucoup de réceptivité vos commentaires et suggestions.

À bientôt lors de notre prochain événement !

Le comité de formation

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous serons tous en mode « Perform » pour la remise de nos états financiers pour l'exercice 2022 !! Le ministère maintient la date limite de dépôt des états financiers du 15 mai, et ce malgré plusieurs discussions à cet égard. Les membres des comités ont partagé leurs difficultés à soumettre les données dans les délais prescrits, tant pour les gestionnaires que les auditeurs. Plusieurs facteurs ont été soulevés, mais principalement le manque de main-d'œuvre dans les municipalités et les cabinets, cela entraînant des lenteurs et des retards. Le ministère garde toutefois la date telle quelle pour la remise au printemps 2023.

Petite précision à l'égard de la saisie dans Perform, les textes migreront de la version Sesam vers la version Perform. Il restera aux municipalités à faire les ajustements annuels aux textes. Il y aura possibilité d'ajouter du style et de créer des tableaux.

Sur une note humoristique, les personnes qui espéraient voir disparaître l'écart de conciliation pour \$1 seront déçus, les états financiers devront balancer à zéro !! Bonne nouvelle toutefois, les écarts de validation seront dorénavant chiffrés.

Aux dernières nouvelles, le ministère travaillait encore sur quelques améliorations dans Perform :

- Rapport des modifications afin de faire un suivi des différentes saisies
- Historique des événements ; saisie, transmission, confirmation....
- Exportation vers Excel

Le ministère a aussi fait un rappel quant aux délais d'application de la nouvelle directive « Obligation de mise Hors Service » à l'effet que les travaux doivent débuter en janvier 2023 dans les municipalités, afin d'amorcer sans attendre la démarche d'identification et d'évaluation des OMHS.

Le ministère a procédé également à une mise à jour de l'annexe sur la durée de vie utile des immobilisations. Cette annexe sert de guide uniquement et l'analyse pour déterminer la durée d'amortissement comptable des immobilisations doit être effectuée par chacune des municipalités afin de refléter leur réalité.

Toute autre modification de présentation pour l'année 2022 sera déposée sur le portail du MAMH ici; <https://www.mamh.gouv.qc.ca/finances-et-fiscalite/information-financiere/presentation-de-linformation-financiere/manuel/>

L'association vous représente lors des rencontres avec les intervenants du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et de vos interrogations

NOUVEAUTÉ !!!! un sous-comité sera créé dans les prochaines semaines et vous serez appelés à vous y joindre afin de nous appuyer dans nos démarches au Ministère et afin d'apporter votre point de vue sur les différents sujets financiers qui sont abordés avec nos représentants au MAMH.

Isabelle Maillé, CPA, CA
1^{re} vice-présidente

COLLOQUE 2023



L'édition 2023 est en préparation !

L'événement se tiendra du 13 au 15 septembre au Château Bromont, endroit magnifique des Cantons-de-l'Est. **Réservez votre agenda !**

De plus amples informations à ce sujet vous seront transmises au cours des prochains mois.

Au plaisir de vous y retrouver en septembre prochain !

Une année 2022 qui apporte son lot de défis! Nos professionnels peuvent vous aider!

Solutions Mieux-être




L'année 2022 apporte avec elle de très nombreux défis. Qu'ils soient politiques (guerre en Ukraine), qu'ils soient économiques (inflation à des niveaux jamais vu depuis plus de trente ans, rareté de la main-d'œuvre) ou encore climatiques, les impacts sur les régimes de retraite qui en découlent sont importants. Et c'est le cas tant pour les participants actifs, pour les retraités que pour les promoteurs, et ce, peu importe que le régime soit à prestations déterminées ou à cotisations déterminées.

Les experts de LifeWorks peuvent contribuer à vos réflexions et identifier les solutions optimales pour votre organisation :

- Quels sont les impacts (tant sur le coût du régime de retraite que sur les participants eux-mêmes) d'une période soutenue d'inflation élevée ?
- Les politiques de placement devraient-elles être revues ?
- La gestion du risque du régime est-elle optimale ?
- Les dispositions du régime de retraite sont-elles toujours adaptées à la situation actuelle ? Dans le contexte de rareté – voire pénurie – de main-d'œuvre, le régime de retraite pourrait-il contribuer à pallier cette rareté ?
- Une communication ciblée illustrant la rente additionnelle découlant d'un report d'une ou deux années de la retraite serait-elle de mise ?
- Les participants à un régime à cotisations déterminées reçoivent-ils l'information et l'accompagnement nécessaires au cours de cette période ? L'offre de fonds est-elle toujours adéquate ?
- Quelle est la place des considérations environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG) dans la gestion du régime de retraite ?

Solutions Mieux-être LifeWorks est là ! Nous avons l'expertise et les ressources pour vous aider.

Pour en savoir plus, communiquez avec
Solutions Mieux-être LifeWorks

T. : 514 878-9090 ou 1 866 878-0545
(sans frais)
C. : info@lifeworks.com

Solutions Mieux-être


lifeworks.com